



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Cabinet de l'IA-DASEN

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Olivier WAMBECKE

Rouen, le 17 mars 2021

Inspecteur d'académie
Directeur académique des services de l'éducation nationale

Affaire suivie par Carole FOURNIER
Cheffe de Cabinet

Monsieur le Député,

Je réponds par la présente à votre lettre du 8 février 2021 relative à l'évolution des dispositifs Troubles spécifiques du langage (TSL) existant au sein des collèges Raoul Dufy et René Descartes du Havre.

En premier lieu, je tiens à vous préciser que les dispositifs TSL créés il y a plusieurs années ne sont pas supprimés à ce jour mais qu'ils sont amenés à évoluer afin de prendre en charge et d'inclure les élèves concernés plus tôt dans leur scolarité.

En effet, une dotation de 12 heures est maintenue sur chacun des dispositifs TSL à la rentrée 2021, en complément d'une formation dédiée aux équipes éducatives des collèges concernés pendant deux ans. La diminution du temps de présence des enseignants spécialisés va ainsi dans le sens d'une professionnalisation de l'ensemble des équipes qui seront formées pour inclure davantage les élèves en classe, conformément aux priorités nationales et départementales.

Par ailleurs, l'inclusion des élèves en situation de handicap reste l'une des priorités majeures dans l'attribution des moyens aux collèges du département à la rentrée 2021. A ce titre, comme vous le savez, j'ai décidé d'ouvrir 5 ULIS collèges supplémentaires l'année prochaine, portant ainsi à 61 le nombre d'ULIS dans les collèges du département, et 11 divisions supplémentaires seront créées afin de comptabiliser les élèves d'ULIS dans les effectifs.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le Député, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,


Olivier WAMBECKE